

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4298

Attribution d'une subvention de 4 700 euros à l'association Rhône Arménie Formation Echanges (RAFE), sis 83 rue de la Bussière, 69600 Oullins, pour son programme d'actions 2018

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur** : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

<b>SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018</b>
-----------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/4298 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 700 EUROS A L'ASSOCIATION RHONE ARMENIE FORMATION ECHANGES (RAFE), SIS 83 RUE DE LA BUSSIERE, 69600 OULLINS, POUR SON PROGRAMME D'ACTION 2018 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les villes de Lyon et d'Erevan, capitale de l'Arménie, sont engagées depuis 1991 dans un partenariat de coopération décentralisée, affirmant ainsi leur volonté de favoriser des échanges pérennes et constructifs dans de nombreux domaines notamment l'éducation, la culture, la francophonie, les échanges sur les politiques publiques de gestion urbaine et d'aménagement des espaces publics, le développement économique et touristique. La prise en compte de la transition écologique et du développement durable est au cœur de ces thématiques, l'Arménie est l'un des 195 états ayant signé l'accord de Paris sur le changement climatique après son adoption lors de la COP 21.

Les actions menées par Rhône-Arménie-Formation-Echanges (RAFE) sont un facteur de rayonnement de la Ville de Lyon à Erevan et d'échanges entre les deux villes partenaires, en Arménie. Ces actions permettent également de faire connaître de façon concrète les enjeux de la coopération et de la solidarité internationale auprès des Lyonnais et des Lyonnaises. Leur aboutissement est le fruit de l'engagement de la société civile lyonnaise qui a su développer des liens forts avec l'Arménie.

RAFE compte parmi les associations qui mènent des projets structurants à Lyon ainsi qu'en Arménie, et plus particulièrement à Erevan, de façon complémentaire aux échanges existants entre les deux villes.

Créée en 1993, Rhône-Arménie Formation Echanges est une association lyonnaise de solidarité internationale qui s'applique à concilier le rayonnement de la ville de Lyon à Erevan en visant à créer toutes les conditions pour permettre aux adolescents et aux adultes arméniens de recevoir une formation professionnelle appropriée en République d'Arménie et à développer le sens et les enjeux de la solidarité auprès de la jeunesse lyonnaise. Cette réalisation est l'aboutissement de l'engagement de la communauté arménienne de Lyon au sein de la coopération entre notre territoire et Erevan. Elle découle naturellement des programmes de formation mis en œuvre depuis 1993, dans le cadre des échanges bilatéraux, et des missions préparatoires de RAFE et de la Société Professionnelle du Rhône (SEPR) pour la création d'un Centre d'Enseignement Professionnel Franco-Arménien (CEPFA) qui a ouvert à Erevan en février 2001.

Un accord d'agrément pédagogique a été signé entre le Ministère de l'Éducation et des Sciences d'Arménie, RAFE, en partenariat avec la SEPR et co-signé par l'Ambassade de France en Arménie.

**Renouveau de l'enseignement professionnel et développement de la francophonie**

En partenariat avec la SEPR, RAFE a créé un véritable outil du renouveau de l'enseignement professionnel à Erevan mettant en application les techniques et méthodes d'apprentissage lyonnaises. Des sections de formation aux métiers de la mode/couture, coiffure/esthétique,

secrétariat de direction/bureautique, métiers de l'hôtellerie/restauration ainsi qu'une section de formation en prothèse dentaire ont été ouvertes et reçoivent une centaine d'élèves chaque année. L'objectif est, grâce à ces formations courtes à des métiers de services, de permettre aux jeunes arméniens touchés par un chômage de masse d'accéder plus facilement à un emploi en Arménie. Ce lycée, établissement proposant un enseignement professionnel moderne répondant aux critères de formation européens, accueille des apprentis de toute l'Arménie.

Les élèves reçoivent des cours de français adaptés à leur spécialité, tandis que des enseignants de France viennent régulièrement assurer des cours grâce à l'appui de l'association RAFE et de l'école des métiers SEPR, centre de formation professionnelle initiale à Lyon et établissement partenaire du CEPFA. Les cours par vidéo-conférence se développent également. La qualité de la formation est reconnue par les employeurs qui recrutent les diplômés dès la fin de leurs études.

Cet établissement a reçu le label d'école pilote de la part du Ministère de l'Education et des Sciences d'Arménie pour avoir ouvert de véritables perspectives de relations mobilisant pour leurs réalisations des formateurs rhônalpins spécialisés dans le domaine des métiers artisanaux. L'objectif pour le lycée est de s'inscrire dans l'évolution du système éducatif national arménien et d'être présent sur tous les niveaux de formation pertinents, être en connexion avec l'évolution des exigences du système éducatif européen et la logique du monde de l'entreprise. Ces échanges pédagogiques entre les deux établissements à Lyon et à Erevan sont menés en français, le développement de la francophonie étant également un des objectifs poursuivis par RAFE.

Le CEPFA a été choisi depuis 2014, dans le cadre des programmes ONU pour former des réfugiés syriens arrivés en nombre à Erevan.

Pour son programme d'actions 2017, l'association RAFE a reçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 700 € attribué par délibération n° 2017-3453 lors du Conseil municipal du 20 novembre 2017.

L'association RAFE a poursuivi l'aménagement du centre d'enseignement avec des équipements tels qu'un restaurant et des chambres d'hôtes d'application afin de proposer une formation qualitative et opérationnelle pour de futurs professionnels de la filière tourisme. Le développement du potentiel économique des secteurs d'activité alimentation-gastronomie et tourisme en Arménie est devenu aujourd'hui une des priorités pour tous les interlocuteurs arméniens : Ministère de l'Économie de la République d'Arménie, Ville d'Erevan, chefs d'entreprises d'Arménie, la Fondation du Développement de l'Arménie et le Consulat général d'Arménie à Lyon. Dans ce contexte, le CEPFA est un acteur incontournable pour développer les compétences indispensables à l'activité touristique sur le territoire arménien.

En 2017, l'Association RAFE, en partenariat avec la SEPR, a poursuivi la modernisation des équipements pédagogiques en technologie de l'information et de la communication. RAFE a accompagné la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques en développant les échanges réguliers entre enseignants et apprentis lyonnais et arméniens sur les thématiques du développement durable, de l'agriculture biologique, des systèmes de normes arméniennes et européennes en matière d'hygiène en cuisine.

### **Programme d'activités 2018**

Une coopération a été établie entre RAFE et la SA Véolia Djur afin de confier au CEPFA, grâce à l'accréditation du Ministère de l'Education et des Sciences en Arménie, la mise en place de formations continues pour les salariés de cette entreprise selon des parcours adaptés à chacune des catégories professionnelles.

Les deux formations retenues sont celles de plombier-canalisateur et d'agent clientèle. La durée de ce projet est envisagée pour trois ans. L'enseignement général va être dispensé par le CEPFA et l'enseignement professionnel sera effectué dans les locaux de Véolia Djur. L'objectif de la mise en place de ces formations est d'aller vers l'établissement des référentiels de nouveaux métiers en Arménie et ce, en concertation avec le Ministère de l'Education et des Sciences arménien. L'approbation de ces référentiels par le ministère permettrait de procéder à la mise en place d'une formation diplômante

L'Association RAFE, à travers ces échanges bilatéraux, contribue à développer un dialogue entre professionnel-le-s lyonnais-es et arménien-ne-s des métiers enseignés.

Ces échanges entre Lyon et Erevan permettent de sensibiliser et de mobiliser la population lyonnaise autour des enjeux de la solidarité internationale. De plus, ces actions renforcent le rayonnement international de la Ville de Lyon et soutiennent la promotion d'une éducation francophone dans le monde.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'Association RAFE afin qu'elle puisse pérenniser son action, par un soutien financier de 4 700 € sur un budget prévu par l'association de 97 400 € dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités pour l'année 2018.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu la délibération n° 2012/4278 du 27 février 2012 ;

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 4 700 € est allouée à l'Association Rhône-Arménie-Formation-Echanges, sise 83 rue de la Bussière à Oullins, pour la mise en œuvre de ses activités 2018.

2. Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice 2018 de la Direction des Relations Internationales (code service 11350), opération PARTEN3 du programme DECENTRARI, ligne de crédit 56168, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE